

ANNEXE 1 : LES PRINCIPALES DATES DE L'HISTOIRE DE L'UNC ET DU MONDE COMBATTANT

AVRIL 1919 : Création d'un service spécial pour les Prisonniers de guerre : L'UNC est la première à organiser un service spécial pour les prisonniers de guerre, elle dresse leur charte (réparations, sanctions), et la dépose sur le bureau de la Conférence de la Paix, en même temps qu'elle adresse un exemplaire à tous les parlementaires.

14 MAI 1919 : Création de l'UNC en LOIRE-INFÉRIEURE (Comité Provisoire).

JUILLET 1919 : Parution de « La Voix du Combattant » : Le journal est créé et paraît pour la première fois en juillet 1919. Il assure une liaison étroite entre les anciens combattants et victimes de guerre et la défense auprès des pouvoirs publics.

25 SEPTEMBRE 1919 : Première Assemblée Générale Constitutive de l'UNC à NANTES.

20 MAI 1920 : Reconnaissance d'utilité publique.

26 NOVEMBRE 1920 : Création de la FIDAC (Fédération Interalliée des Anciens Combattants) : C'est en séance de clôture du Congrès de PARIS, qui se tient au TROCADERO, que sont jetées les bases de la Fédération Interalliée des Anciens Combattants, en présence de représentants des associations de combattants alliés. Après ce contact, c'est le 26 novembre qu'est enregistrée officiellement la FIDAC. Le Secrétaire Général de l'UNC est élu Président. Monsieur D'AVIGNEAU Jean-Marie sera Secrétaire de la FIDAC.

28 JANVIER 1921 : L'inhumation du corps d'un soldat inconnu a lieu sous l'Arc de Triomphe. Les délégués UNC, dont Charles BERTRAND, avaient été appelés à aller chercher le corps à VERDUN.

16 OCTOBRE 1921 : Création de « La Voix du Poilu ».

14 JUILLET 1922 : Première promotion de la médaille du Mérite UNC : La médaille du Mérite UNC est destinée à remercier ceux dont le dévouement s'est longuement prodigué à l'association.

24 SEPTEMBRE 1922 : Première réunion des Présidents de Groupes départementaux, pour mettre au point un certain nombre de revendications en instance : retraite, office du combattant, transfert des corps, liaison avec les autres associations.

19 OCTOBRE 1922 : Le Sénat vote la proposition de loi sur la fête nationale du 11 novembre : Le Sénat ayant voté dans sa séance du 19 octobre, la proposition de loi sur la fête du 11 novembre, la manifestation organisée par le Comité d'Entente revêt cette année, un caractère particulier. Les drapeaux des régiments dissous sont pour la première fois portés par les combattants, des Invalides à l'Arc de Triomphe.

4 AOÛT 1923 : La Chambre et le Sénat votent le même jour, la loi sur la retraite mutualiste, due à l'initiative de l'UNC (Promulgation au Journal Officiel le 11 août 1923) : L'UNC est la première à avoir lancé et défendu l'idée d'une retraite mutualiste. Ainsi, les caisses mutualistes, organisées conformément aux dispositions du décret du 25 mars 1901, bénéficient d'une subvention de l'Etat équivalente au quart des versements par les cotisants, quel que soit leur nombre et le montant du capital versé. Pour bénéficier de la pension, le combattant est tenu d'effectuer des versements de retraite pendant dix années au moins. Le délai de forclusion est de 10 ans après la promulgation de la loi stipulant la qualité de combattant. Passé ce délai, le bénéfice de la subvention de 25 % de l'Etat, tombe à 12,5 %.

21 OCTOBRE 1923 : L'Assemblée des Présidents de Groupes départementaux approuve l'action propre à l'association sur la base des cahiers de LA FRANCE Combattante.

20 JANVIER 1924 : Fondation de la CARAC par 30 sections de l'UNC.

5 AVRIL 1925 : A VINGRE, avec le concours des sections locales et de l'amicale du 298^{ème} R.I., a lieu l'inauguration d'une stèle élevée par souscription à la mémoire des 6 fusillés réhabilités grâce à l'action de l'UNC.

L'UNC entreprend dès le 20 mai 1921, une campagne de réhabilitation des fusillés de VINGRE, condamnés à mort le 3 décembre 1914 par le Conseil de guerre de la 63^{ème} division d'infanterie. Convaincu de la bonne foi des fusillés et après de nombreuses demandes entreprises au Ministère de la Justice par Charles BERTRAND et Maître NICOLAY, avocat au Conseil d'Etat, le Directeur des affaires criminelles et des grâces, informe le 11 novembre 1920, l'UNC qu'il a invité le Procureur Général près de la Cour de Cassation, à différer à la chambre criminelle, aux fins de révision, le jugement rendu le 3 décembre 1914.

21 MARS 1926 : Le Groupe UNC de LOIRE-INFERIEURE créa la MUTUELLE NAISSANCE.

3 DECEMBRE 1926 : Adoption de la loi par la Chambre, sur la création d'un Office National du Combattant et d'une Carte du Combattant : C'est lors de la discussion de la loi de finances que la Chambre adopte l'article 57-6 qui stipule l'institution d'un Office National du Combattant, sous forme d'Etablissement Public. Est créée en même temps, la Carte du Combattant, dans des conditions fixées par un règlement d'administration publique, destinée à toutes personnes ayant droit de recourir à l'aide de l'Office National du Combattant.

12-13 NOVEMBRE 1927 : S'ouvrent, à VERSAILLES, les travaux des Etats-Généraux de LA FRANCE meurtrie qui aboutissent à la création de la Confédération Nationale de LA FRANCE meurtrie, qui décida de la réalisation d'un front unique des anciens combattants.

1929 : Au Congrès de SAINT-EMILION, création de « l'Union Nationale des Fils de Combattants » - Mouvement qui devient par la suite, celui des « Jeunes de l'UNC », unis comme leurs pères. Prolongement du mouvement combattant dans le respect et la défense des mêmes valeurs autour d'un même idéal.

Notre génération vieillit, tel est le destin de toute humanité et nous ne saurions y échapper, mais l'arbre est encore plein de sève, les rejetons sont nombreux et vivaces, nos fils et nos filles sont là. C'est la chair de notre chair, c'est le surplus du sang que ne nous a pas réclamé la Patrie ; ils sont bien à nous. Ils sont aussi l'âme de notre âme et nous voulons qu'elle frémissse aux mêmes sentiments qui

ont enthousiasmé la nôtre, nous voulons qu'ils nous continuent. Et c'est pourquoi, tandis que nous sommes encore pleins d'ardeur et de vie, nous avons en ce jour, écrit notre testament. Ce jour, nous avons fondé pour eux, l'Union Nationale des Fils de Combattants, l'UNFC et nous lui avons donné une devise presque identique à la nôtre : « Unis comme nos pères ». Nous lui avons assigné comme but la Défense et Illustration de la Race française. Qu'est-ce à dire, sinon que nous demandons à ces enfants et ces jeunes gens : nos fils et filles, de nous survivre et de nous continuer le jour de la Relève, quand nous irons rejoindre les Morts, nos frères de continuer, dis-je notre œuvre et d'avoir à leur tour des enfants dominés par le sens français, s'inspirant de l'esprit ancien combattant dont il est vraiment temps de tenter une définition si souvent réclamée

L'esprit « ancien combattant », c'est d'abord le sens idéal et en particulier le sentiment national prédominant tous autres et se dressant contre les intérêts particuliers quand ils s'opposent à lui.

C'est encore le sens social, ce sentiment de confraternité française, dont nous avons ressenti dans les tranchées les premières ardeurs et qui ne peut plus s'éteindre dans nos cœurs, s'opposant au dur égoïsme des uns et à l'envie malsaine des autres.

C'est enfin, et plus encore que tout : le sens de l'Union. Au milieu de tant d'angoisses et de tant de tourments, il nous reste, en effet, cette joie durable ; d'avoir connu une époque, une période de quatre années où tous les français, unis, communièrent dans le même amour de la Mère commune.

16 DECEMBRE 1931 : L'UNC achète, 18, rue Vézelay, un immeuble qui sera son siège social.

FEVRIER 1932 : Création d'un service social : La première de toutes les associations de combattants, l'UNC, organise à son siège, un service social, ayant pour mission de conseiller et d'aider les membres de l'association, chaque fois que, pour eux-mêmes ou les membres de la famille, ils sont embarrassés par des difficultés de l'existence : cliniques, hôpitaux, maisons de repos, colonies de vacances, maisons d'accueil ou de convalescence, sanatorium, offices du travail, rééducation, orientation professionnelle, apprentissage...

15 OCTOBRE 1933 : Manifeste de WAGRAM : Les délégués UNC votent, à l'unanimité, le programme qui est devenu la Charte.

6 FEVRIER 1934 : Les anciens combattants donnent un solennel avertissement par une manifestation monstre, pour montrer leur dégoût et leur écœurement des scandales qui fleurissent chaque jour dans les « sentines » du demi-monde politico-financier.

Le cortège s'ébranle à 20h30. L'UNC, Groupe de la région parisienne, fournit le gros des troupes. 30 000 anciens combattants descendent une partie des CHAMPS-ELYSEES vers LA CONCORDE où, sur cette place, éclate une violente bagarre qui fait 22 morts et 258 blessés. Le Président Général LEBECQ est blessé à la tête. L'UNC a 150 blessés. L'UNC de LOIRE-INFERIEURE participe au défilé.

DECEMBRE 1934 : L'UNC de LOIRE-INFERIEURE a 34 000 adhérents répartis dans 219 sections.

11 OCTOBRE 1936 : Décès de Monsieur Roger-Marie D'AVIGNEAU, fondateur de l'UNC en LOIRE-INFERIEURE.

1939-1945 : La guerre, l'occupation, la résistance : 5 ans de silence : L'Assemblée Générale des 17-18 novembre 1945 est mise au courant de l'activité du Siège durant l'occupation. Après la libération, le Bureau s'est réuni le 9 décembre 1944 et demandait alors un certain nombre de revendications. Le Groupe de LOIRE-INFERIEURE fonctionne, seulement pour une activité sociale.

JUIN 1940 : L'UNC de LOIRE-INFÉRIEURE entre dans la Légion des Combattants Français créée par PÉTAINE. Le Président est HAY DE SLADE, Président de DERVAL. Elle vote sa confiance au Maréchal.

22 OCTOBRE 1941 : « Les fusillés de CHATEAUBRIANT » / Les nazis exécutent quarante-huit otages français, dont vingt-sept à CHATEAUBRIANT, en représailles de la mort de l'officier allemand HOTZ, abattu par des résistants à NANTES, dont Guy MOQUET.

27 NOVEMBRE 1950 : Création de la F.I.O.A.C. (Fédération Internationale des Organisations des Anciens Combattants).

30 NOVEMBRE 1951 : Au Congrès de BELGRADE, changement d'appellation de la FIOAC qui devient Fédération Mondiale des Anciens Combattants (F.M.A.C.).

26 JUILLET 1953 : Au Luxembourg : création de la Fédération Européenne des Anciens Combattants.

DEBUT 1956 : Création des Cadets UNC : Formation des prémilitaires.

NOVEMBRE 1956 : Création de l'UNCAFN, sous l'égide de l'UNC.

7 DECEMBRE 1957 : Remise du Fanion des Cadets UNC au fort de CHARENTON.

13 DECEMBRE 1957 : Les AFN s'organisent en LOIRE-ATLANTIQUE. Premières amicales et sections - début des ententes avec l'UNC.

14 DECEMBRE 1957 : Naissance de l'UNCAFN : Le Premier Président National fut Y. ALQUIER.

19-20 MAI 1958 : Première réunion des cadres : L'UNCAFN réunit pour la première fois tous les dirigeants départementaux qui furent ensuite reçus à l'Hôtel de Ville.

15 JUILLET 1958 : Carte du Combattant : L'UNCAFN demande l'attribution de la Carte du Combattant.

17 AVRIL 1961 : Première promotion de la Croix du Djebel.

26 JUILLET 1961 : Création d'un diplôme d'honneur de Porte-drapeau : Après 10 ans de fonction, ramenés à 7 ans, à 5 ans, puis à 3 ans en 2010.

1^{er} OCTOBRE 1961 : Mutuelle Médicale : La mutuelle fonctionne officiellement le 1^{er} octobre 1961, rue de Richelieu, Siège du G.R.P. (Groupe de la Région Parisienne).

NOVEMBRE 1961 : Réapparition de « Djebel » : DJEBEL paraît comme page dans la Voix du Combattant. Le journal avait cessé de paraître en avril 1961.

MARS 1962 : Arrestation de Horace SAVELLI pour participation à une organisation terroriste (l'O.A.S.). Il avait été Président de l'UNC 44 en 1960 et Vice-président National.

10 AVRIL 1964 : Création de l'UNCAFN en LOIRE-ATLANTIQUE.

1965 : Protocole d'accord national : Le protocole d'accord entre UNC et UNCAFN prélude une fusion. Début d'harmonisation entre les deux associations par un rapprochement entre dirigeants et mise en commun des moyens administratifs.

18 OCTOBRE 1966 : Titre de Reconnaissance : Le Ministre SANGUINETTI lance, au cours d'une réunion des Cadres UNCAFN, réunis dans le Salon MAURESQUE de l'UNC, le projet d'un Titre de Reconnaissance de la Nation, en attendant la reconnaissance de la vocation à la qualité de combattant.

21 DECEMBRE 1967 : T.R.N. : L'article 77 de la loi 67-114 loi de finances 1968 crée le Titre de Reconnaissance de la Nation. Le décret 68-294 du 28 mars 1968 définit l'application de l'article 77.

1969 : Création de « La Voix du Bled ».

28 FEVRIER 1969 : 50^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'UNC : L'UNC fête son 50^{ème} anniversaire dans les Salons de l'UNESCO, [en LOIRE-ATLANTIQUE].

21 JUIN 1970 : L'abbé Jean-Pierre LOQUAIS, curé de PONT-CHATEAU diffuse un texte insultant le drapeau et les anciens combattants d'AFN. Les dirigeants de l'UNC interviendront près de l'évêque de NANTES.

SEPTEMBRE 1971 : Parution des cahiers du Djebel.

1972 : Tous les Présidents de Sections sont abonnés au journal « la Voix du Combattant », par le Groupe Départemental.

16 JUIN 1972 : T.R.N. et décret d'application de la loi de finances 1972, donnant possibilité aux titulaires du T.R.N. de se constituer une retraite mutualiste avec participation de l'Etat de 25 %.

12 JANVIER 1974 : Plaque apposée sur la dalle sous l'Arc-de-Triomphe, « Aux militaires morts pour LA FRANCE en AFRIQUE DU NORD ».

28 JUIN 1974 : L'Assemblée Nationale adopte le projet du Ministre André BORD attribuant la Carte du Combattant aux anciens combattants d'AFN et aux harkis.

AVRIL 1976 : « Voix du Combattant » : Le journal change et devient magazine.

1^{er} JANVIER 1977 : L'UNC et l'UNCAFN quittent l'UDAC reprochant le comportement de l'ARAC et de la FNACA.

16 OCTOBRE 1977 : Inhumation du soldat inconnu à « NOTRE-DAME-DE-LORETTE qui devient journée d'hommage aux AFN.

1 ET 2 AVRIL 1978 : 20^{ème} Anniversaire de l'UNCAFN : L'UNCAFN fête son 20^{ème} anniversaire par une réception dans les Salons du 1^{er} étage de la Tour Eiffel.

25 NOVEMBRE 1978 : 60^{ème} Anniversaire UNC : L'UNC fête son 60^{ème} anniversaire par une réception dans la salle d'honneur du Musée de l'Armée aux Invalides. Création de la médaille du 60^{ème}

anniversaire, devenue par la suite Médaille de Reconnaissance de l'Union Nationale des Combattants.

2 SEPTEMBRE 1979 : 60^{ème} Anniversaire de l'UNC et 15^{ème} Anniversaire de l'UNCAFN dans un Congrès commun à GETIGNE.

2 AVRIL 1980 : L'UNC a ses nouveaux statuts approuvés, et permettant aux combattants d'AFN d'être membres actifs.

26 AVRIL 1980 : Yves BERTHOME est élu Président de l'ensemble du Groupe UNC et UNCAFN. On se dirige vers une fusion.

25 MARS 1984 : La ville de NANTES débaptise le square du 19 mars pour le square des anciens combattants d'AFRIQUE DU NORD.

29 AVRIL 1984 : L'UNC et l'UNCAFN occupent leurs nouveaux locaux : 64, rue Jean-Emile Laboureur à NANTES, acquis le 19 octobre 1982.

2 JUIN 1984 : sont signés par les Présidents Nationaux UNC et UNCAFN les accords de VITTEL, décidant la fusion des deux Groupes.

DECEMBRE 1985 : L'UNC et UNCAFN réunies en Assemblée Générale, décident la fusion qui est réalisée sur le champ, après une année de préparation. Un nouveau Conseil est élu.

30 JUIN 1987 : Création du **FRONT UNI** entre les organisations d'anciens combattants : L'UNC participe au Front Uni et est chargée des relations avec le Gouvernement.

9 AVRIL 1988 : Rassemblement régional du FRONT UNI (ARAC, FNACA, FCPG – CATM, UNC – UNCAFN LOIRE-ATLANTIQUE) au Stade Marcel-Saupin à NANTES.

MARS 1990 : L'UNCAFN (LOIRE-ATLANTIQUE) quitte le FRONT UNI suite au comportement de la FNACA.

2 AOÛT 1990 : Déclaration de la Guerre du Golfe / Invasion du KOWEÏT. LA FRANCE est en guerre.

15 OCTOBRE 1993 : Suite aux querelles incessantes qui règnent entre les membres, le Conseil d'Administration Départemental démissionne et sera réélu par les Présidents de Sections.

25 MARS 1997 : Approbation des nouveaux statuts de l'UNC par le Ministère de l'Intérieur. Déclaration en Préfecture de LOIRE-ATLANTIQUE le 15 mai (J.O. du 14/06/97).

20 SEPTEMBRE 1997 : Fusion de Soldats de FRANCE au sein de l'UNC – LA LOIRE-ATLANTIQUE dit non.

21 MAI 1999 : Les 80^{ème} Anniversaire de l'UNC et 35^{ème} anniversaire des AFN sont fêtés Salle de la Fleuraye à CARQUEFOU.

18 OCTOBRE 1999 : « Les évènements d'ALGERIE » prennent le nom de « Guerre d'ALGERIE et combats de TUNISIE et du MAROC ».

20 NOVEMBRE 1999 : Lors de l'Assemblée Générale Statutaire à SAINT-NAZAIRE, le Groupe UNC - AFN de LOIRE-ATLANTIQUE devient FEDERATION et les sections deviennent ASSOCIATIONS.

FIN 2001 : 1^{er} envoi des troupes en AFGHANISTAN / Les forces de l'armée française interviennent dans la guerre d'AFGHANISTAN depuis fin 2001 dans deux opérations internationales distinctes : la Force Internationale d'Assistance et de Sécurité (ISAF) sous commandement de l'OTAN et l'opération Enduring Freedom sous commandement américain.

7 MARS 2002 : Création de la carte de ressortissante de l'ONAC (en LOIRE-ATLANTIQUE).

26 SEPTEMBRE 2003 : Il est décrété que le 5 décembre devient journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'ALGERIE et des combats de TUNISIE et du MAROC.

30 DECEMBRE 2003, article 123 de la loi 2003-1311 (loi de finances 2004), JORF 31/12/2003 : La Carte du Combattant est attribuée pour 4 mois de séjour en AFRIQUE DU NORD.

2009 : L'association et entraide des veuves et orphelins de guerre et l'UNC ont fusionné, suite au protocole d'accord signé en 2007. L'AEVOG reverse ses avoirs à l'UNC. Madame Nadia VERWAERDE devient Présidente adjointe de la Fédération Départementale, chargée des veuves.

27 JUIN 2009 : Inauguration du Mémorial Place Sarrail, à NANTES-REZE, en hommage aux soldats morts en AFN et parution du livre mémoire où figurent les 349 militaires morts en AFN.

16 DECEMBRE 2009 : Monsieur Jean-Charles ROLLAND est élu Président Départemental de l'UNC en remplacement de Monsieur BERTHOME Yves, en arrêt pour raison de santé.